



Délibérations examinées lors de la séance du
Bureau communautaire du 30 mars 2026

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Bureau est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

N° de délibération	Intitulé	Décision
2026/8B	Devis pour réalisation d'un béton désactivé parking complexe aquatique	Approuvée
2026/9B	Devis pour nettoyage de l'escalier toboggan - Complexe aquatique	Approuvée
2026/10B	Devis pour l'installation d'un garde-corps en plexiglass - Pentagliss - Complexe aquatique	Approuvée



L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications.